

**MODES D'ACTUALISATION DU SYSTÈME VERBAL DU FRANÇAIS
DANS LES ROMANS BURKINABÈ
(PREMIER BILAN DE RECHERCHES : 1998-2008)**

Kogh Pascal Somé

PRCE Linguistique française, Université Paul Valéry Montpellier 3
PRAXILING UMR 5267 CNRS-Montpellier 3

Introduction

De 1962 à 1995, le champ littéraire burkinabè a vu naître une quarantaine de romans publiés par 23 romanciers, soit une moyenne de publication inférieure à un roman par an. Pendant ces trente trois années, les parutions n'ont pas été régulières. N'eût été la présence de Monique Ilboudo, cette classe des romanciers burkinabè serait exclusivement masculine. Ils sont âgés de 32 à 50 ans. Ils appartiennent à des catégories professionnelles assez variées. Quatre ne sont plus en vie : Nazi Boni, P. Ilboudo, Bamouni et J.B. Somé. Du point de vue de leurs éditions, le Burkina Faso ne disposant pas de maison d'édition, beaucoup de ces romans sont le produit d'une collaboration entre les romanciers et les imprimeries locales de la capitale, Ouagadougou. Le nombre d'exemplaires publiés à compte d'auteur varie généralement entre 1000 et 3000. Enfin, cinq aires sociolinguistiques du Burkina Faso, qui en compte une soixantaine, sont représentées par ces romanciers : les cultures moaga, lela, dagara, bwan et lobi.

Aucun de ces auteurs n'a écrit de roman dans sa langue maternelle burkinabè. Le français est l'unique langue d'expression romanesque. La plupart de ces romanciers revendiquent cependant une certaine originalité de leur écriture en français, marquée, disent-ils, par leur personnalité africaine. C'est peut-être ce qui dérouté plus ou moins le lecteur francophone non africain desdits romans. Dérouté, ce lecteur peut l'être aussi bien sur le plan lexical et syntaxique que du point de vue des alternances temporelles. En témoigne ce propos du linguiste F. Gandon :

« Il est de fait que plusieurs études portant sur les productions littéraires en français en contexte africain montrent que le système verbal du français constitue une zone de turbulence ou de faiblesse particulière où la différence de traitement entre la langue standard (...) et les productions francophones s'affiche de façon volontiers péremptoire. Il faudra évidemment préciser cette différence »¹.

Depuis quelques années, nos travaux de recherche tentent, entre autres, d'apporter des éléments de réponse à cette préoccupation exprimée par

¹ Gandon : 1991, p. 2.

F. Gandon et que pourraient partager beaucoup de locuteurs et linguistes français². Il s'agit essentiellement, dans le premier volet de cette entreprise, de circonscrire les faits de temporalité verbale en les regroupant, de se poser la question de leur légitimité linguistique (première partie) et d'esquisser des pistes pour l'interprétation de certains de ces faits linguistiques (deuxième partie). Cet article a pour objectif de faire le point sur les résultats actuels de cette démarche de recherche et de mettre en relief quelques perspectives.

1. Examen d'une zone de turbulence : les alternances temporelles et leur légitimité grammaticale

Les alternances temporelles s'inscrivent dans le champ plus large de l'actualisation de la langue française dans ces textes francophones marqués par la récurrence de particularités linguistiques, lexicales et syntaxiques³. L'analyse des modes d'actualisation du système temporel du français dans les romans burkinabè permet de distinguer au moins quatre centres de tension manifestes. Après un aperçu sur la configuration narrative générale des romans burkinabè sous l'angle des temps de base et des personnes grammaticales utilisées, ces quatre grands aspects de l'actualisation des temps sont soumis à un examen au regard de leur légitimité grammaticale : les « zones » de turbulence dans lesquelles l'interprétation linguistique ne va pas de soi, la « concordance des temps » dans certaines propositions subordonnées à l'indicatif, les interférences discursives dans le discours rapporté, et la concurrence entre PS et PC comme temps de base du récit.

1.1. Le socle temporel des romans burkinabè

La lecture des 35 romans révèle l'omniprésence du passé simple (PS) et la sollicitation régulière à plus ou moins grande échelle du passé composé (PC). Le présent de l'indicatif (PRES) est lui aussi bien représenté comme temps de base de la narration. Le tableau suivant propose un classement desdits romans selon le type de narration, le temps de base de la narration et les personnes grammaticales :

Narrateurs extradiégétiques (sauf Sadjo ⁴)			
Hétérodiégétique		homodiégétique	
Passé simple + Troisième personne (PS + P3)	Présent + Troisième personne (PRES + P3)	(Passé simple) (Passé composé) + Troisième personne (PS (PC) + P1)	Présent + Première personne (PRES + P1)
22 romans	7 romans	5 romans	1 roman
29 romans		6 romans	
35 romans			

² Avant F. Gandon, C. Caïtucoli faisait un constat analogue au sujet du roman *Le Miel amer* de J.B. Somé. Voir Caïtucoli : 1988, p. 260.

³ Voir la thèse de doctorat de Somé : 1998, pp. 257-261.

⁴ Principal narrateur intradiégétique du *Héraut têtou*, seul narrateur intradiégétique retenu dans notre corpus pour la place centrale qu'il occupe dans le roman. Il assure la quasi totalité de la narration.

Ainsi 22 romans sont-ils construits sur la base temporelle PS/IMP(imparfait), 5 romans assez largement sur le couple PC/IMP et 8 romans sur le tandem PRES/PRES.

1.2. Les « zones » de turbulence dans lesquelles l'interprétation linguistique ne va pas de soi : conséquence d'une non résolution linguistique de conflits entre instructions.

On ne saurait s'empêcher de s'interroger sur la grammaticalité de certains passages des romans burkinabè dont des emplois temporels rendent l'interprétation linguistique très problématique. A l'exception du PS, toutes les formes temporelles sont concernées par ce phénomène. Dans les énoncés proposés ici à titre d'illustration, sont concernés l'IMP avec 1, le PRES avec 2 et le subjonctif présent (SUBJ PRES) avec 3 :

1. Koumblo eut un pincement au coeur. Resté seul, il se mit à réfléchir : « Comment a-t-elle bien pu arriver ici... Je suis vraiment cruel, voilà comment j'ai transformé une vie humaine, un esprit innocent. Je l'ai contrainte à devenir serveuse dans un bar. » Koumblo **souffrait durant des jours**, mais en silence. Il ne voulait pas gâter les relations de ses amis. C'est pourquoi, il avait préféré souffrir au fond de lui-même. Ainsi, il vivait dans une prison intérieure, parlant souvent seul. (*Aurore des accusés et des accusateurs* : 198-199)

2. Il faut le lui reconnaître, Valentin avait une logique mathématique spécifique à lui. Le professeur de Démographie **ne revient toujours pas de** cette indignation sonore de Voué : « Mais Monsieur le Professeur, vous voulez plaisanter ou quoi ? Comment peut-on diviser un par deux ?... Une unité divisée par deux ! ... Ah non ! » C'est en corrigeant les copies que le prof **comprit** vraiment que cet étudiant **était « mathématiquement » irrécupérable**. (*Haro Camarade Commandant* : 17-18)

3. « **Descends** ici que nous **t'abattons** » (*Le fil des crevasses* : 135)

Les problèmes d'interprétation que posent ces extraits peuvent être explicités à l'aide du modèle linguistique initié par Gosselin 1996 et 2005⁵, un modèle non prescriptif et dont la puissance explicative est assez manifeste. Il repose sur les principes de la sémantique instructionnelle et selon la conception d'une compositionnalité dite holiste de la signification. Chaque marqueur de temps (PRES, IMP....) code une ou plusieurs instructions visant la construction d'une représentation aspectuo-temporelle (en termes d'intervalles) : c'est sa valeur en langue invariable dans tous les contextes. Dans le cadre d'une phrase ou d'un énoncé, on procède alors à la mise en commun des éléments de représentations des différentes unités linguistiques (chacune codant une ou plusieurs instructions). Cette opération est guidée par quelques principes de bonne formation des représentations. On aboutit

⁵ Convaincu de la fécondité de ce modèle dans l'enseignement universitaire après plusieurs années d'expérimentation en France et aux USA, nous avons commencé la rédaction d'un manuel universitaire qui s'en inspire. Il paraîtra aux Presses Universitaires de Rouen et du Havre.

en principe à une représentation globale cohérente, plausible et pertinente de l'énoncé. Des conflits peuvent se révéler entre instructions, de type linguistique...ou extra-linguistique. Le sujet interprétatif se livre dès lors à un travail de déformation des représentations globales pour satisfaire toutes les exigences codées. Le résultat positif de cette démarche est appelé « résolution de conflits » et constitue un effet de sens discursif. Et c'est en cela que le mode de calcul est dit holiste. Mais le conflit peut s'avérer linguistiquement insoluble dans ledit contexte. Cette situation de blocage rend l'énoncé non interprétable ou extrêmement difficile à interpréter, le plaçant ainsi aux frontières de la grammaticalité.

Les deux premiers exemples permettent d'illustrer ce phénomène des « conflits » et de leur non résolution. Dans le premier, c'est la valeur instructionnelle aspectuelle imperfective (sécante) de l'IMP qui entre en conflit avec le circonstanciel borné « durant des jours ». Le conflit aurait pu se résoudre dans l'interprétation itérative mais le type de procès du verbe à l'IMP, « souffrir » (état) ne permet pas cette résolution⁶. Dans l'exemple 2, l'unique valeur instructionnelle du PRES, la simultanéité de l'intervalle de référence et de l'intervalle d'énonciation (moment de l'énonciation), associée à l'adverbe « toujours », est en conflit avec le PS « comprit » qui exclut cette simultanéité. Seule la substitution de l'IMP au PRES avec suppression de l'adverbe permet de trouver une interprétation contextuelle cohérente.

Ces énoncés posent des problèmes de grammaticalité dans la mesure où des conflits linguistiques internes ne trouvent pas de résolutions pour une interprétation cohérente⁷. Ces situations de conflits non résolus ne sont cependant pas représentatives de l'actualisation du système verbal du français dans les romans burkinabè. Les trois autres points qui vont être évoqués en sont plus caractéristiques et laissent percevoir des potentialités du système temporel du français que les ouvrages de grammaire française, en raison de leur caractère prescriptif, ont souvent tendance à occulter, à contenir ou à stigmatiser.

1.3. La « concordance des temps » dans certaines propositions subordonnées à l'indicatif

La récurrence des trois types d'énoncés suivants ne saurait échapper aux lecteurs attentifs des romans burkinabè :

4. Le vieux **était allé déclarer** ensuite à la police qu'il **a eu** son voleur. La police **était venue** sur les lieux constater les faits. (*Champ d'août* : 51-52)

5. Dites-le moi. Bon, je vais essayer de concilier la fidélité à mes origines avec ce que je suis devenue. J'avais cinq ans. Benoît Wédraogo **avait** alors **décidé**

⁶ Alors que pour le même type de conflit cette résolution est envisageable dans l'énoncé suivant : « Voilà trois ans que le policier s'installait dans le quartier. Gina était alors vraiment petite. **Durant** la première année, elle **s'effrayait** devant la tenue kaki du jeune homme. L'année suivante, elle commença à admirer cette même tenue. » (*L'enfer au paradis* : 72)

⁷ Pour plus d'exemples de ce type d'énoncé (conflits non résolus), voir thèse de Somé : 1998, pp. 374-402.

que je **serai** une paysanne dans la bonne tradition des famille de Bogya... (*Les vertiges du trône* : 119)

6. Un sergent qui était leur porte-parole **a expliqué** avec calme, la voix pleine de compassion sincère, qu'ils **étaient venus** lui présenter leurs condoléances (...) Il **expliqua** au chef de délégation que leur acte **est** louable, mais qu'il leur **reste** l'acte le plus important qui **est** de remettre l'assassin de son fils entre les mains de la police (...)(*Champ d'août* : 35-38)

En règle générale, les grammaires scolaires et universitaires stigmatisent ce type d'emploi temporel (respectivement PC, FUT et PRES) dans des propositions subordonnées complétives (conjonctives introduites par « que ») dépendant de propositions principales dont les verbes sont conjugués à un temps du passé (soit PQP et PC ici). La « norme scolaire » préconise plutôt à leur place le PQP, le COND et l'IMP respectivement. Cette norme pourrait prendre appui sur deux approches théoriques relatives aux règles de « concordance des temps » et que A-M. Berthonneau et G. Kleiber (1997) appellent « thèse de la subordination formelle » et « thèse de la subordination sémantique ». La première prône une concordance automatique (un temps du passé dans la principale exige mécaniquement un temps du passé dans la subordonnée), la seconde postule une relation de dépendance sémantique de la subordonnée qui l'obligerait à recourir à l'IMP pour exprimer la simultanéité, au PQP pour l'expression de l'antériorité et au COND pour celle de la postériorité. L'emploi respectif du PRES, du PC et du FUT est soumis à la condition d'une continuation du procès du verbe de la subordonnée au moment de l'énonciation. Ce qui n'est pas envisageable dans nos trois extraits. Ceux-ci n'obéissent ainsi ni à la règle de la concordance automatique ni à celle de la concordance sémantique.

De récents travaux de linguistique permettent de ne pas rejeter dans la sphère de l'agrammaticalité ces emplois temporels non attendus du point de vue des grammaires prescriptives et des deux thèses concurrentes sur la « concordance » des temps. Il s'agit de ceux de L. Gosselin (1996), de A.M Berthonneau et G. Kleiber (1997), de L. Rosier et M. Wilmet (2003). Les travaux de ces trois groupes de chercheurs constituent une alternative qui se démarque des deux thèses précédentes dans la mesure où, pour ces linguistes, l'emploi des temps dans la subordonnée n'est pas la conséquence de l'application plus ou moins mécanique de règles de concordance des temps et ne s'explique pas non plus par le fait d'une dépendance sémantique du temps de la subordonnée par rapport au temps de la principale. Il se fait en fonction des valeurs fondamentales respectives des tiroirs verbaux en jeu sans qu'il ne soit question de nier l'existence de contraintes spécifiques dans ce cadre de la subordination syntaxique. La « concordance des temps » n'existerait donc pas en tant que telle, les temps verbaux étant pris plutôt dans un jeu complexe de combinaisons linguistiques productrices d'une multiplicité de représentations sémantiques à l'image de ce qui se passe en dehors du cadre restreint de la subordination syntaxique.

Pour la SDT (*Sémantique de la temporalité* de L. Gosselin), les types de relations qui peuvent exister entre les subordonnées et les principales sont présentées en termes de relations chronologiques. Ces relations ne sont pas imposées par la

subordination en tant que telle. Elles sont régies par des principes généraux dont la portée dépasse le strict cadre des subordonnées et sont influencées par deux autres facteurs : l'«enchâssement de situations perceptives» et les types de subordonnants circonstanciels. C'est dans cette perspective que la SDT distingue trois grands types de relation dans la subordination syntaxique : la relation « d'indépendance », la relation de « concordance » et la relation de « subordination circonstancielle temporelle ». Les principes qui régissent ces relations sont les mêmes que ceux qui déterminent les emplois des formes temporelles d'une manière générale.

Les trois exemples de notre corpus relèvent de la relation dite de « concordance »⁸. Sont concernées par cette relation les complétives y compris les interrogatives indirectes, les relatives déictiques et les relatives enchâssées dans des complétives. Une contrainte générale appelée principe de la « contrainte aspectuelle sur la simultanéité » (principe général qui veut qu'un procès qui est donné à voir comme se déroulant au moment de la perception ne puisse l'être que sous un aspect imperfectif) pèse sur les propositions en relation de concordance. Cette contrainte est à l'origine, en autres, de l'impossibilité d'utiliser le PS dans une subordonnée complétive dépendant syntaxiquement d'une principale au passé, pour l'expression de la simultanéité. C'est le seul type d'agrammaticalité postulé et dont on ne trouve aucun exemple dans les romans burkinabè. Une seconde prédiction postulée par la SDT est, dans les subordonnées en relation de « concordance », l'hypothèse d'une double possibilité offerte par le système temporel du français pour l'expression de la simultanéité, de l'antériorité et de la postériorité du procès de la subordonnée par rapport à un procès au passé de la principale, expression respectivement assurée par les couples temporels suivants : IMP/PRES, PQP/PC et COND/FUT. Cette double possibilité, actualisée par les exemples 4-6 mais non postulée systématiquement par les règles traditionnelles de concordance des temps, stigmatisée même par les puristes de la langue, est largement exploitée dans les textes burkinabè. Son actualisation donne parfois lieu à une oscillation, d'une phrase à l'autre (voire à l'intérieur d'une même phrase) comme dans 6 et dans l'exemple suivant :

7. Le lendemain de son avènement au pouvoir, la presse impérialiste **avait écrit** qu'il **ne serait pas seyant de permettre** qu'un tel régime s'installe dans la Bougouriba. Certains milieux conservateurs du continent **avait pensé** que la révolution et l'unité inscrites au programme du régime **seront** au mieux un aimable rite, au pire une bonne plaisanterie, à la rigueur une machine appropriée pour le développement. (*Le héraut têtou* : 183)

⁸ Cette relation de « concordance » se manifeste de trois façons : certains temps (conditionnel présent et passé par exemple) revêtent dans la subordonnée une valeur exclusivement temporelle à laquelle ils ne donneraient lieu que très exceptionnellement dans une principale ; certaines combinaisons sont impossibles ; la succession de deux temps en concordance ne véhicule pas toujours la même relation chronologique que dans des propositions indépendantes.

Quant à la relation d'« indépendance »⁹ elle concerne les subordonnées relatives (excepté les déictiques¹⁰ et celles enchâssées dans des complétives) et les circonstancielles non temporelles. La principale et la subordonnée sont en relation d'« indépendance » car ces relations aspectuo-temporelles sont exactement les mêmes que s'il s'agissait de propositions indépendantes. Elles sont de ce fait soumises aux principes généraux qui régissent le fonctionnement des temps d'une manière générale¹¹. Aucun temps, PS compris, n'est linguistiquement proscrit dans les subordonnées de ce type. Dans cette configuration, le PS peut servir à marquer l'antériorité du procès de la subordonnée par rapport à celui de la principale, comme c'est le cas dans les énoncés 8 et 9¹².

8. La mère de Katin **raconta** la peine **que** lui **causa** Guéda lors de sa dernière visite et **relata** même l'entrevue **qu'elle eut** avec la mère-Nina. (*Dessein contraire* : 90)

9. Cathy **porta** les mains au visage, pour se protéger du flot de lumière **qui entra** brusquement. (*Le mal de peau* : 111)

Dans cet usage, le PS fonctionne comme un équivalent sémantique du PQP puisqu'il contribue à l'expression d'une antériorité relative par rapport à un temps (PS, IMP) qui est dans une relation de temporalité absolue de passé par rapport au moment de l'énonciation.¹³

Dans le cadre de la relation d'« indépendance », on observe le même phénomène d'oscillation relative aux membres des couples temporels IMP/PRES, COND/FUT, PQP/PC. Dans l'exemple 10, l'alternance concerne le premier couple :

10. Ils **pensaient** à des gratte-ciel dont les toits **culminaient** dans les nuages, à des autoroutes aussi larges que longues qui **se croisent** dans tous les sens sans se couper nulle part, à beaucoup de lumière qui **illuminait** la nuit aussi clairement que le soleil **illumine** le jour. (*Indésirables* : 29)

⁹ La 3^{ème} relation ne sera pas traitée ici, voir Gosselin : 1996, pp. 246-251 et Somé : 2008 à paraître (« Français écrit du Burkina Faso et potentialités du système des temps du français »).

¹⁰ Sont dites relatives déictiques, les relatives du type « Je vois mon beau-père qui revient de la chasse ».

¹¹ Elles ne font pas partie des structures linguistiques analysées dans le cadre traditionnel de la « concordance des temps ».

¹² Dans d'autres subordonnées relatives, l'emploi du PS correspond à son effet de sens typique hors contexte de subordination. Effet de sens qui veut que le PS, en raison de son aspect intrinsèquement perfectif (global, aoristique), participe naturellement à l'expression de la successivité : « Ce matin, quand NEBMI passa chez sa favorite, celle-là se leva et **interpella** la servante de Zama **qui vint** sans tarder... » (*Dessein contraire* : 111)

¹³ Dans d'autres subordonnées relatives, l'emploi du PS correspond à son effet de sens typique hors contexte de subordination. Effet de sens qui veut que le PS, en raison de son aspect intrinsèquement perfectif (global, aoristique), participe naturellement à l'expression de la successivité : « Ce matin, quand NEBMI passa chez sa favorite, celle-là se leva et **interpella** la servante de Zama **qui vint** sans tarder... » (*Dessein contraire* : 111)

On serait tenté de mettre ce phénomène d'hétérogénéité linguistique d'un énoncé (résultant d'un certain emploi des temps) sur le compte de particularismes du français d'Afrique. Mais de tels usages ne sont pas absents du français de France, voire même de celui d'écrivains français. En témoignent les propos suivants de Berthonneau et Kleiber :

La transposition est loin d'être toujours la règle ; **il suffit d'écouter autour de soi**. Voir par ailleurs ces exemples relevés par Brunot (1965, 888 et 789) : « Qu'est ce que vous voulez, mon papa ? Ma belle-maman m'a dit que vous me **demandez**. » (Molière) ; « Dans mon rêve, on m'avait persuadé qu'il **pleut**. » (Augier). On peut aussi trouver des formes transposées combinées à des formes non transposées : Elle a dit que tu **aimais** ta fille beaucoup plus que tu ne **l'aimes** elle ; « ils ont compris que je **n'étais** plus leur chef et que je ne les **mènerai** plus chercher rien. » (Anouilh, in Sten 1952, 64)¹⁴.

Il semble que ce soit plutôt la régularité avec laquelle les auteurs burkinabè exploitent, plus ou moins inconsciemment d'ailleurs, cette double possibilité (transpositions/non transpositions), qui pourrait être considérée comme un trait d'écriture, le résultat linguistique pouvant être déroutant pour un lecteur prisonnier d'une conception hypernormée de la langue française. La récurrence de ce phénomène associé à d'autres qui seront examinés dans les deux points suivants est une marque de l'écriture romanesque burkinabè dont une tentative d'interprétation sera proposée dans la deuxième partie de l'exposé.

1.4. Les interférences discursives dans le discours rapporté : le cas du discours indirect libre (DIL)

Dans la littérature consacrée au DIL, ce type de discours rapporté est défini tantôt comme une forme interprétative (J. Authier-Revuz), tantôt comme une forme contextuelle (L. Rosier 1999) dont les marqueurs linguistiques ont valeur d'indices (syntaxiques, lexicaux, de temps, déictiques, spatio-temporels, de subjectivité...) : les uns font pencher l'énoncé du côté du discours citant (celui du narrateur ici) et les autres du côté du discours cité (ici celui du personnage). Cette combinatoire crée une hétérogénéité énonciative, une tension énonciative caractéristique du DIL. Les extraits suivants dans lesquels les passages de DIL sont mis en relief sont représentatifs des formes que l'on trouve dans les romans burkinabè :

11. Songeur, Naalo l'était, pendant qu'il accrochait au mur son arc et son carquois plein de flèches. **Qu'est-ce que sa mère voulait une fois de plus lui raconter ? Elle l'avait déjà entretenu sur beaucoup de choses : l'histoire de ses ancêtres, la vie de son père défunt, les traditions, les coutumes, les mœurs, l'avenir à préparer avec soin et tant d'autres choses encore. Et aujourd'hui, elle l'invitait de nouveau à aller l'écouter. Pour entendre quoi ? A la vérité, Naalo n'aurait su le dire. (Au gré du destin : 82)**

¹⁴ Berthonneau et Kleiber : 1997, p. 117, note 6.

12. Une fois les deux cyclistes partis, ZOUKOUGHOU tomba sur sa femme à coups de bâtons. La jeune fille riposta et c'est après avoir assommé son mari qu'elle quitta de nouveau la clairière. **Mais où fallait-il aller ? En tout cas, pas chez Téné, car la réception que celle-ci lui réserva faisait frémir encore son cœur ; elle ne trouvait non plus aucun couvert chez maman Pata qui devait lui garder une sérieuse dent.** Quant à un retour dans la famille, elle n'osa y penser longuement, car elle ne doutait plus des souffrances que sa mère endurerait... (*Dessein contraire* : 153)

13. Avec le temps, la déception que je vivais s'ouvrit sur un certain éveil et la prise de conscience d'une injustice dans la société. Je me sentais de plus en plus révolté. **Comment se fait-il que des gens brassent des fortunes colossales et filent des jours heureux alors que d'autres vivent dans la misère la plus crasse ? Comment se fait-il que la liste des admis d'un concours comporte des noms de personnes n'ayant pas composé ? Comment se fait-il que... ?** Les questions étaient innombrables. (*Pour nous la galère* : 62-63)

14. Je tenais toutefois à discerner, pour ma propre gouverne, les tenants et les aboutissants de la décision. **Était-ce un simple redéploiement ?**

- C'était un acte du colonel-président, m'a-t-il été répondu.

J'ai sollicité et obtenu une audience auprès de son directeur de cabinet. (*Le héraut têtue* : 145)

Dans la mesure où 11 et 13 sont généralement considérés comme des formes « classiques » prototypiques du DIL¹⁵, il ne serait pas absurde de s'interroger sur la normativité linguistique du DIL de 12 et 14, en raison de la présence du PS dans le premier et d'un appareillage mixte dans le second. Faut-il voir une particularité d'écriture dans le DIL de 14¹⁶ qui, comme on le montrera ici, apparaît comme une zone de turbulence ? La « mixité » de 14 n'est pas en soi spécifique aux romans burkinabè. Dans son ouvrage consacré au discours rapporté sous toutes ses formes, Rosier (2000) analyse ce phénomène et avance, pour en rendre compte, l'hypothèse générale d'une actualisation au profit du discours direct. Parlant du DIL, elle écrit :

« L'apparition du présent à la suite de l'imparfait nous situe-t-elle toujours en DIL ? Dans ce cas, il s'agit plutôt encore une fois d'une amorce d'actualisation parce que le présent apparaît comme le temps de l'énonciation et le tire vers le direct du discours cité (...). Nous gardons comme indice privilégié la présence de l'imparfait dans cette forme. Dès qu'il y a présent, il y a pour nous, une tendance au discours direct. On avancera alors l'hypothèse suivante / à partir du moment où cette

¹⁵ L'exemple 10 est généralement considéré comme du discours direct libre (DDL), voir Rosier : 1999.

¹⁶ Concernant la présence du PS dans le DIL, voir Somé à paraître, « Le discours indirect libre et la valse des temps ».

indirecte libre se repère par des signes tendant à l'actualisation, au niveau de la triade énonciative et des discordanciels de l'énonciation, le DDL est déjà présent »¹⁷

En d'autres termes, le système temporel du français permet d'établir une frontière entre deux formes de ce qu'on appelle habituellement le discours indirect libre : le micro système temporel de l'IMP (PQP-IMP-COND) associé aux personnes délocutives est un marqueur du DIL et le micro système temporel du PRES (PC-PRES-FUT) associé aux personnes locutives est la trace du discours direct libre (DDL). Dans le second cas, la tendance est à l'actualisation de l'énoncé qui se rapproche davantage du discours direct contrairement à ce qui se passe dans le DIL. L'exemple 14, conformément à l'hypothèse de L. Rosier, serait donc le résultat d'une forte attraction du discours direct exercée sur le DIL et dont les traces linguistiques et typographiques sont l'incise et le tiret. Cette hypothèse postule aussi l'existence de formes libres de discours rapporté qui font état de mélanges de marqueurs d'actualisation et de marqueurs de non actualisation. D'où la possibilité d'une multiplicité de formes mixtes à configurations variables dont témoignent les textes burkinabè de notre corpus. On peut distinguer trois cas de figure. Le premier est celui où, à l'instar de 14, le DIL avec ses marqueurs de non actualisation est comme pris dans les filets du cadre du discours direct. Le second se caractérise par l'absence de marques syntaxiques et typographiques du discours direct et par un télescopage des deux micro systèmes temporels évoqués précédemment (de l'IMP et du prospectif à valeur de conditionnel au FUT pour l'énoncé 15) :

15. Il fut décidé qu'il fallait continuer à éviter un affrontement direct avec l'armée du Rouge. **Il fallait frapper et disparaître en laissant le moins de traces possibles. Avec l'arrivée des renforts, la cavalerie du commandant allait renaître et cette fois, les chevaux seront très bien gardés. Il fallait aussi renforcer le service de renseignements.** Les jeunes qui ne désiraient que le combat, ne voulaient point se prêter « à ce jeu puérule ». Balily proposa de contacter un forgo...(*Roughbèinga* : 188)

Le troisième provient d'une combinaison des deux premiers cas :

16. « **Il faut être né du cul d'une chienne pour tant déshonorer son père au jour des funérailles** », fulminait Bakiga. **Ces gens-là, tous autant qu'ils se meuvent, que sont-ils ? Tous des placentas. On avait enterré les vrais corps ; c'étaient des placentas qui vivaient** », proférait le griot. (*La dérive des Bozos* : 74)

La forme libre de discours rapporté qui comprend un télescopage des deux micro systèmes temporels est présentée dans un cadre typographique de discours direct, les guillemets. La mixité de 16 est donc doublement marqué. Les romans burkinabè laissent percevoir, comme l'a pressenti et montré L. Rosier, à quel point

¹⁷ Rosier : 2000, pp. 148 et 281. A propos de la frontière entre DIL et DDL, voir aussi Somé à paraître, « Le discours indirect libre et la valse des temps ».

le DIL aujourd'hui apparaît comme un lieu de manifestation de différents degrés d'actualisation qui donne lieu à une diversité de formes mixtes où les marques du discours direct (verbes introducteurs et marques typographiques mais aussi micro système temporel du PRES) sont associées au DIL, au point de perturber ce qu'on pourrait appeler « l'équilibre énonciatif » de ce type de discours rapporté. Aucune de ces formes n'est une spécificité des romanciers francophones. Mais la récurrence de ce va-et-vient entre actualisation et non actualisation qui repose partiellement sur des alternances temporelles susceptibles de donner parfois le vertige au linguiste, constitue manifestement un trait d'écriture confirmé par le dernier type de transition temporelle à commenter dans cet exposé.

1.5. « Zapping narratif » : la concurrence entre PS et PC comme temps de base de la narration :

C. Caïtucoli est le premier à attirer l'attention sur cette concurrence dans le roman *Le Miel amer* de J.B. Somé :

« L'utilisation que fait Jean-Baptiste Somé de ces deux temps me paraît atypique parce qu'elle n'obéit à aucune règle immédiatement perceptible, sans être purement de l'ordre de l'aléatoire. En effet, s'il est impossible de prévoir à coup sûr l'apparition d'un passé simple ou d'un passé composé à un point précis du roman, il est possible de mettre en évidence des tendances qui favorisent l'actualisation de l'un de ces deux temps dans un contexte donné.»¹⁸

La lecture du deuxième et dernier roman de cet auteur burkinabè confirme le constat du linguiste¹⁹. Ce jeu d'alternance aux allures aléatoires n'est pas propre à J.B Somé et n'est pas non plus imputable au type de narration, celui d'un narrateur extra-homodiegétique à la première personne. On le retrouve chez d'autres romanciers, aussi bien avec un narrateur extra-homodiegétique à la 1^{ère} personne²⁰ qu'avec un narrateur extra-hétérodiegétique à la 3^{ème} personne :

17. « Kiéta **jura**. Alors le juge lui dit (...) Kiéta **a précisé** qu'en toute sincérité (...) Les juges lui **posèrent** alors (...) Le président du tribunal lui **demanda** (...) L'un des juges **demanda** (...) Kiéta **répondit** (...) Le juge **développa** (...) Le vieux **a expliqué** que (...) Il expliquait à « ses fils » que (...) Le vieux **a dit** (...) » (*Champ d'août* : 60-69)²¹

Si ces transitions temporelles ne sont pas linguistiquement condamnables, il est tout aussi impossible d'établir des règles précises qui seraient à leur origine²². L'hypothèse explicative est à chercher plutôt du côté de la thèse de Adam et alii

¹⁸ C. Caïtucoli : 1988, p.260.

¹⁹ Voir *Affaire de cœur*, p. 82 dans Somé : 2005a, p. 135.

²⁰ Voir *L'épave d'Absouya*, pp. 132-138 dans Somé : 2007, pp. 222-224.

²¹ Pour une analyse de l'extrait de ce point de vue, voir Somé : 2005a, pp. 115-140.

²² C. Caïtucoli parle de « tendances » qui favoriseraient l'emploi de l'un ou l'autre temps.

(1998), celle d'une diégétisation liée et d'une diégétisation autonome²³. Pour Adam et alii, la dichotomie énonciative initiale de Benveniste (discours vs histoire) cache une tripartition qui tient compte d'un croisement entre un critère énonciatif (position énonciative) et critère narratologique (diégétisation) : une diégétisation autonome « énonciation historique », une diégétisation liée (énonciation discursive) et l'interaction directe (énonciation discursive). En français, pour construire un monde passé ou fictif, le système temporel offre une double possibilité :

« Pour construire un monde révolu passé ou fictif, on a le choix entre une diégétisation sur un mode actualisé -c'est-à-dire rattachée, liée à l'actualité d'un narrateur-, et une diégétisation sur un mode non-actualisé- c'est-à-dire détachée de l'actualité de la voix énonciative. » En français, ces deux de diégétisation correspondent à l'opposition du PC et du PS car, comme le notait déjà Benveniste de façon certes encore un peu succincte[1966 : 244] : « Le repère temporel du parfait [PC] est le moment du discours, alors que le repère de l'aoriste [PS] est le moment de l'événement. »²⁴

Pour nous donc, ces transitions temporelles ressenties comme intempestives sont le résultat d'une forte « attraction », d'un point de vue diégétique, entre ces deux tiroirs verbaux qui s'excluent sur le plan énonciatif.

Ce zapping narratif, d'une diégétisation autonome à une diégétisation liée et vice versa, qui est caractéristique de ces textes burkinabè en raison de sa récurrence et de sa relative ampleur, n'est cependant pas l'apanage des romanciers burkinabè, comme le confirment ces propos de Adam et alii au sujet de M. Leiris :

« On l'a vu avec l'exemple de Michel Leiris, les glissements fréquents d'une narration au PS à une narration au PC (et l'inverse bien sûr) ne s'expliquent pas autrement. »²⁵

Deux autres alternances narratives capricieuses, moins représentées mais tout de même présentes dans les romans burkinabè concernent les couples PQP/PC, et IMP/PRES²⁶.

2. Hypothèse explicative et perspectives

Les 3 derniers phénomènes étudiés dans le premier volet de cet exposé sont les plus représentatifs du fonctionnement des temps dans l'ensemble du roman burkinabè. Il est apparu que les alternances temporelles concernées, qui ne posent pas en soi de problème de grammaticalité sont par ailleurs des types d'actualisation présents dans des textes franco-français en français standard.

²³ Voir Somé : 2007 qui présente et applique cette thèse aux romans burkinabè.

²⁴ Adam, Lugrin et Revaz : 1998, p.90.

²⁵ Adam, Lugrin et Revaz : 1998, p.96. Ce zapping est également présent chez Céline dans *Voyage au bout de la nuit*.

²⁶ Voir Somé : 2007, pp. 224-227.

2.1. Vers une hypothèse explicative

L'analyse faite des transitions temporelles qui concernent sur le plan de la narration les couples temporels PS/PC, PQP/PC et IMP/PRES va dans le sens des conclusions établies à propos de la « concordance des temps » dans le discours rapporté et du fonctionnement du discours indirect libre : l'hypothèse d'une tendance d'écriture qui repose en grande partie sur la gestion du système verbal et consiste essentiellement en un mouvement de balancier irrégulier entre décentrage et recentrage par rapport au moment de l'énonciation narrative.

Un des effets produits par ces faits linguistiques est l'impression plus ou moins perceptible d'une « polyphonie narrative » comme si les narrateurs des romans concernés adoptaient une double posture énonciative d'une phrase à l'autre, d'un énoncé à l'autre. Le lecteur pourrait avoir comme le sentiment qu'ils hésitent entre deux modes de narration, une narration écrite et une narration orale. Les fragments textuels qui reposent sur les temps de l'ancrage énonciatif apparaissent souvent comme des irruptions informelles de l'oral dans l'écrit, des surgissements de l'oralité au cœur d'une narration écrite, le résultat obtenu étant une écriture hybride, métissée. La récurrence et le caractère imprévisible des transitions temporelles participent beaucoup de la production de cet effet.

Si cette tendance d'écriture est attribuable, comme nous le pensons, à la pression de facteurs extérieurs à la langue française, faut-il les chercher du côté d'une influence des « genres oraux » africains et du système des temps des langues africaines comme le postule J. K. N'Guessan dans un article sur la concordance des temps en Français de Côte d'Ivoire (FCI) ?²⁷ Notre hypothèse est plutôt celle d'une pression de l'oralité en tant que telle sur les romanciers burkinabè. Elle serait le principal facteur explicatif de cette oscillation énonciative constatée dans leurs récits. Ces auteurs sont sous l'influence de la tradition de l'oralité qui caractérise fondamentalement la société burkinabè, qu'elle soit traditionnelle ou moderne. Cette oralité, moyen d'expression privilégiée, implique toujours une très forte implication du sujet d'énonciation dans son discours, dans la présentation des faits ou des événements. L'« oralisation » instinctive de l'écrit est réalisée à l'insu de l'auteur-narrateur qui sollicite spontanément les ressources de la langue française dont il a la maîtrise, ici en l'occurrence le micro système des temps de l'ancrage énonciatif qu'il a l'habitude d'utiliser à l'oral. Ce faisant, notre hypothèse de travail est proche de celle de Manessy sur la « norme endogène » interafricaine où l'oralité occupe une place centrale, une oralité marquée par « la primauté de l'intention sémantique sur les automatismes grammaticaux » et par la projection de l'instance d'énonciation dans l'énoncé pour participer « directement à l'action rapportée »²⁸ :

Toutefois, il faut relativiser la puissance explicative de cette hypothèse au regard de la diversité des phénomènes de transitions temporelles dans les romans burkinabè. Par ailleurs, l'oscillation énonciative interne à la narration romanesque burkinabè est extrêmement rare dans les romans suivants : *Adama ou la force des choses*, *Crépuscule des temps anciens*, *Le carnaval de la mort*, *On a giflé la*

²⁷ Kouadio N'Guessan : 1999, p. 313...

²⁸ Manessy : 1994, p. 218.

montagne et *Le mal de peau*. On pourrait de ce point de vue classer les romans burkinabè selon un continuum qui irait des textes les plus homogènes aux textes les plus hybrides. Enfin, malgré leur importance dans les textes de notre corpus, les faits de temporalité analysés ne sont ni le reflet d'un nouveau système temporel stable ni une règle d'écriture. Il s'agit davantage d'un phénomène discursif à variables multiples dont la portée est loin d'être circonscrite, aussi bien à l'échelle du Burkina que de l'Afrique francophone.

2.2. Perspectives

Les perspectives envisagées dans notre projet de recherches centré, au delà du Burkina, sur le fonctionnement du système temporel dans les textes narratifs francophones d'Afrique, reposent sur une triple orientation. L'analyse a porté jusqu'ici sur des textes romanesques burkinabè fictionnels. La première orientation consistera, dans le contexte burkinabè, à interroger des textes fictionnels courts (nouvelles) et des textes narratifs non fictionnels (récits de la presse écrite notamment). La seconde démarche sera celle d'une étude comparative avec des travaux de ce type portant sur d'autres pays francophones d'Afrique. Il s'agira alors d'étudier les points importants de similitudes et de divergences éventuelles. Car, comme le laisse penser l'article de J. K. N'Guessan, ce type de fonctionnement discursif du système verbal français est probablement bien représenté dans beaucoup de pays francophones d'Afrique. Si c'est le cas, la notion de « norme endogène interafricaine » centrée sur un type de rapport à l'oralité serait sans doute à même d'expliquer cette tendance d'écriture. Mais encore faut-il auparavant s'assurer que la récurrence de ces faits temporels est une spécificité africaine. D'où la dernière orientation de notre projet qui consistera à faire le point sous cet angle à partir d'un corpus de textes narratifs français. L'intégration de textes d'écrivains québécois dans cette analyse pourrait permettre de couvrir trois contextes linguistiques francophones différents.

Conclusion

Dans la diversité des types de transition temporelle relevés dans les romans burkinabè, un fait de temporalité retient particulièrement l'attention. En raison de sa récurrence, il constitue une caractéristique essentielle de l'écriture romanesque burkinabè. Ce fait discursif majeur repose sur des potentialités inhérentes au système verbal du français : les alternances imprévisibles entre les temps de l'ancrage énonciatif (PC, PRES, FUT) et ceux qui marquent un décentrage par rapport au moment de la narration (PQP, PS, IMP, COND). L'hybridité énonciative de la narration est un des effets perceptibles de ces turbulences de la temporalité verbale. Elle est interprétée ici comme le résultat d'une projection de l'énonciateur dans son énoncé, d'une intrusion de l'oralité dans ces narrations écrites, une oralité dont on sait qu'elle est la pierre angulaire des cultures africaines aussi bien traditionnelles que modernes. L'extension prévue du corpus textuel permettra de circonscire avec plus de précisions ce phénomène discursif et peut-être de confirmer partiellement une hypothèse générale de G. Manessy (1994) relative au français d'Afrique, celle d'une norme endogène interafricaine qui en serait le ressort.

Bibliographie

- ADAM, J.M., LUGRIN, G., REVAZ, F., (1998). « Pour en finir avec le couple récit/discours », *Pratiques*, 100, 81-98.
- BAZIE, J.P., (1988). *La dérive des Bozos*, Ouagadougou, Edition Kraal.
- BAZIE, J.H., (1986). *Champ d'Août*, Ouagadougou.
- BERTHONNEAU, A.M., KLEIBER G., 1997. « Subordination et temps grammaticaux : l'imparfait en discours indirect », *Le Français moderne*, 65, 113-141.
- BONI, N., (1962). *Crépuscule des temps anciens*, Paris, Présence africaine.
- BONKIAN, J.L., (1991). *Le fil des crevasses*, Ouagadougou, co-édition ETS Socifa et Edit. Sidwaya.
- CAITUCOLI, Cl., (1988). « Passé simple et passé composé dans *Le Miel Amer* de Jean-Baptiste Somé », *Annales de l'Université de Ouagadougou*, Série A (Sciences Humaines et Sociales), numéro spécial, 261-275.
- GANDON, F., (1991). « Un exemple de métaphore temporelle : la transition passé simple/passé composé dans *Chronique d'une saison carcérale en Lémurie* de Raymond William Rabemananjara », article dactylographié.
- GOSELIN, L., (1996). *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Bruxelles, Duculot.
- GOSELIN, L., (2005). *Temporalité et modalité*, Bruxelles, Duculot.
- HIEN, A.I., (1991). *Au gré du destin*, Ouagadougou.
- HIEN, A. I., (1988). *L'enfer au paradis*, Ouagadougou, Presses africaines.
- ILBOUDO, G. P., (1990). *Les vertiges du trône*, Ouagadougou, Imprimerie nationale du Burkina.
- ILBOUDO, G. P., (1991). *Le héraut têtu*, Ouagadougou, Imprimerie Nouvelle du Centre.
- ILBOUDO, M., (1992). *Le mal de peau*, Ouagadougou, Imprimerie Nationale.
- ILBOUDO, P.C., (1987). *Adama ou la force des choses*, Paris, Présence Africaine.
- KABORE, B. R., (1990). *Indésirables*, Paris, L'Harmattan.
- KOLLIN, N., (1977). *Haro ! Camarade commandant*, Ouagadougou, Presses africaines.
- MANESSY, G., (1994). *Le français en Afrique noire, Mythes, stratégies, pratique*, Paris, Harmattan.
- N'GUESSAN KOUADIO, J., (1999). « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », *Langues*, Vol.2, 4, p. 313...
- NIKIEMA, R., (1967). *Dessein contraire*, Ouagadougou, Presses africaines.
- OUEDRAOGO, Y. E., (1991). *On a giflé la montagne*, Paris, L'harmattan.
- PRIGNITZ, G., (1999). « Les limites de la transposition en français d'un univers culturel africain à partir d'un roman burkinabè, *l'Epave d'Absouya* de J.P. Bazie », dans Albert, Ch.(éd.), *Francophonie et identités culturelles*, Paris, Karthala, 147-162.

- ROSIER, L., WILMET, M., (2003). « La “concordance des temps” revisitée ou de la “concordance” à la “convergence” », *Langue française*, 138, 97-110.
- ROUAMBA, P. F., (1995). *Le carnaval de la mort*, Ouagadougou, Imprimerie Nouvelle du Centre.
- SOME, K. P., (1998). *Temporalité verbale et récit. Le fonctionnement du système verbal du français dans les romans burkinabè*, Thèse de doctorat, Université de Cergy-Pontoise, 2 vols.
- SOME, K. P., (2005a). « Le dialogisme à l'œuvre dans les romans burkinabè », dans Haillet, P. (éd.), *Regards sur l'héritage de Mikhaïl Bakhtine*, Université de Cergy-Pontoise, 115-140.
- SOME, K. P., (2005b). « Le présent de l'indicatif : de sa valeur en langue aux effets de sens multiples en discours », dans Despierres, Cl. et Krazem M. (éds.), Université de Bourgogne, 173-199.
- SOME, K. P., (2006). « Le plurilinguisme en héritage », numéro spécial du *Français dans le monde, Biographie langagière et apprentissage plurilingue*, 108-122.
- SOME, K. P., (2007). « Ecriture romanesque francophone burkinabè : une écriture hétérogène, des textes entre écrit et oral », numéro 44(1) 2007 de la revue *Tydskrif vir letterkunde* (Burkina Faso : littérature émergente et création artistique. L'identité culturelle par la littérature et les arts), Université de Prétoria, Afrique du Sud, 51-69 (version anglaise) et 215-231 (version française).
- SOME, K. P., à paraître en 2008. « Français écrit du Burkina Faso et potentialités du système des temps du français » dans les *Actes* du colloque Chronos 7.
- SOME, K. P., à paraître en 2008. *Le verbe. Grammaire du temps et de l'aspect en français*, Presses de l'Université de Rouen et du Havre.
- TAMINI, D.S., (1990). *Pour nous la galère*, Ouagadougou, Imprimerie Rapide du Burkina.
- ZONGO, N., (1990). *Roughbèinga*, Ouagadougou, Imprimerie Nouvelle du Centre.